

Construction de 95 logements, Cité de l'étoile à Bobigny

Cité de l'étoile 93000, BOBIGNY



Présentation

La cité de l'étoile de Bobigny comme de nombreux projets de rénovation urbaine, pose la question de l'évolution du sens d'un projet, alors que sa cohérence est essentielle à sa qualité. Pour la ville, les maîtres d'ouvrage, les interlocuteurs en charge de la protection patrimoniale, les concepteurs, il s'agit de trouver et s'accorder sur les points d'appuis conceptuels qui préservent la cohérence initiale d'une réalisation exceptionnelle tout en la transformant. Aujourd'hui le projet répond aux objectifs d'Emmaüs-Habitat et de la Ville de Bobigny afin de : • Désenclaver la cité de l'Étoile ; • renouer avec une forme de ville aux espaces identifiables où l'espace public devient le support des déplacements et des échanges ; • requalifier, rénover, diversifier l'offre de logements et de services aux résidents. » Les constructions neuves qui complètent le quartier d'origine, doivent le conforter tout en l'ouvrant sur de nouveaux enjeux. Désenclavement de la cité de l'Etoile : un projet à l'échelle du quadrilatère Candilis Josic et Woods ont construit la cité de l'Etoile dans une zone excentrée de la commune de Bobigny sur une parcelle toute en longueur, enclavée dans un tissu mal irrigué. Il s'agissait de résoudre la question du logement des plus pauvres. Aujourd'hui des leviers importants permettent une nouvelle dynamique pour ce territoire et notamment ceux qui sont à l'œuvre pour connecter les quartiers et les équipements rassemblés dans le Grand quadrilatère. La cité de l'Etoile constitue la frange Est de la figure et va déterminer plusieurs connexions, La cité va s'ouvrir à l'Ouest sur le parc départemental des sports et se connecter à l'université, au quartier du Pont de Pierre et aux Courtillières. Au Sud des emprises foncières aujourd'hui dédiées à l'activité, si elles mutent permettront de retourner le quartier vers Pantin et de constituer une rue en accompagnant l'existant. D'ores et déjà la liaison Nord Sud par l'aménagement de la rue Romain Rolland et son dédoublement va valoriser l'entrée de la Cité sur les deux axes majeurs que constituent la RN 186 et l'avenue

de la Division Leclerc. Enfin la cité se situe au contact immédiat de la gare de la déportation, futur lieu de mémoire. Ces tracés et notamment le mail Est Ouest vont conduire une nouvelle porosité à l'intérieur du quartier. Ils déterminent le nouvel ordonnancement du quartier par l'espace public et permettent de comprendre la transition entre la cité conservée et les deux îlots de logements projetés au nord. Il s'agit de passer d'une Cité isolée à un quartier connecté à son territoire. Le Parc de la Motte : un emplacement stratégique pour l'ouverture de la cité L'îlot nouveau créé à l'ouest va permettre de se connecter sur un axe nord-sud, de s'ouvrir sur le parc des sports. En front du parc des sports, les quatre bâtiments en peignes fonctionnent deux à deux. Aux extrémités ils délimitent les rues Primo Levi et Mahatma Gandhi. Typologies : une échelle de voisinage Les 95 logements sont répartis dans quatre bâtiments en peigne, cette première opération devrait être complétée par un cinquième bâtiment, équipement en RDC, rehaussé de logement. Les prospectus sont favorables et permettent des espaces généreux. Les doigts ne sont pas parallèles mais écartés, comme une main ouverte. Ces quatre « barrettes » sont composées par des logements traversant au centre. La figure se retourne aux extrémités, les logements bénéficient d'une situation d'angle, qui accueille les séjours. Les peignes hiérarchisent des espaces de devant et de derrière, sur rue et sur jardin. Ils marquent également leurs extrémités face au parc des sports. La distribution permet une richesse souvent perdue par la production actuelle : la lumière naturelle dans l'escalier et les paliers compatible avec une trame structurelle économique. La limitation à R+3 (+duplex côté parc des Sports) sans ascenseur, simple et économique avec un assemblage de deux logements traversant autour d'un escalier permet de réactiver cette pratique agréable des espaces de distribution. Logements : rationalité et souplesse du plan Les logements bénéficieront d'une compacité des circulations (jour/nuit), d'une souplesse du plan permettant plusieurs types d'utilisation, comme pouvoir ouvrir ou fermer la liaison entre la cuisine et le séjour par des systèmes de communication simple (double portes ou coulissant). Façades : percements, matériaux et polychromies Les quatre volumes sont simples, des pavés de quatre niveaux sur un demi niveau, auquel s'ajoute un cinquième niveau côté parc. Les façades sont traitées différemment, au regard du contexte et de l'orientation. Les façades Sud sont très largement ouvertes pour bénéficier du maximum d'apport solaire. Les prolongements extérieurs sont creusés dans le volume de départ. La profondeur variable de ces balcons dépend de la fonction à laquelle répondra cette extension extérieure du logement. Les gardes corps plein jusqu'à 0,6 m sont surélevés par une lisse épaisse d'une vingtaine de centimètres en aluminium, au-dessus d'une mince vide. Ces « bandes horizontales » se retournent à l'Ouest côté parc des sports. Au Nord les façades sont lisses et ponctuées par des baies plus réduites qui éclairent les chambres. Espaces extérieurs et pieds de bâtiments Un accès se situe entre les deux premiers bâtiments et le second entre le troisième et le dernier. Ces accès qualifient les espaces entre les bâtiments. Deux des interstices deviennent des cours d'accès, et le troisième, entre le deuxième et le troisième bâtiment est un jardin. Les accès automobile au parking semi enterrés se font par la rue basse, la rue Romain Rolland. Il y a deux accès, mutualisés pour deux bâtiments chacun de la même manière que pour les accès piétons. Nous rechercherons au contact des bâtiments une forte hiérarchisation mais des transparences, en déclinant une palette plus « domestique » propice à un usage collectif des jardins intérieurs.

Programme

95 logements locatifs sociaux

Mots clés BATIMENT D'HABITATION COLLECTIF - LOGEMENT LOCATIF - LOGEMENT SOCIAL

Concepteur(s) ATELIER D'ARCHITECTURE BADIA-BERGER

Maître(s) d'ouvrage(s) EMMAUS Habitat

Types de réalisation Habitat collectif

Année de réalisation 2017

Surface(s) 7 800 m² (SHON)

Coûts 12,5 millions d'euros HT

Crédit photos Takuji Shimmura

Date de mise à jour 26/12/2018





